

# REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS)

*ALGERIE*

### ***PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE EN VUE DE L'ELABORATION D'UN PLAN NATIONAL D'INVESTISSEMENT EN ECONOMIE BLEUE, PORTE SUR LA PECHE ET L'AQUACULTURE***

Secteur : Agriculture/Pêche

Référence de l'accord de financement : 5500155014555

N° d'Identification du Projet : P-DZ-AAF-003

La République Algérienne Démocratique Et Populaire a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement, sur les ressources du fond d'assistance technique en faveur des pays à revenu intermédiaire (FAT-PRI) afin de couvrir le coût du projet portant « Élaboration d'un plan national d'investissement en économie bleue, porte sur la pêche et l'aquaculture », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat de l'Étude du plan d'investissement national en infrastructures liées aux activités de la pêche et de l'aquaculture.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent la réalisation de trois activités :

- Élaboration d'un diagnostic sur les infrastructures liées aux activités de la pêche et de l'aquaculture ;
- Identification et formulation de projets d'investissement en infrastructures liées aux activités de la pêche et de l'aquaculture ;
- Élaboration du Plan d'investissement national en infrastructures liées aux activités de la pêche et de l'aquaculture ;

La durée prévisionnelle pour cette mission est de 06 mois à partir de la date d'entrée en vigueur du contrat.

La Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « **Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants** » de la Banque Africaine de Développement, [insérer l'édition en vigueur], qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du dimanche au jeudi, de 08h30 à 16h30.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 28 juin 2025 à 16h00 et porter expressément la mention « Étude du plan d'investissement national en infrastructures liées aux activités de la pêche et de l'aquaculture »

*Ministère de l'Agriculture, du développement Rural et de la Pêche*

*À l'attention : Monsieur Hamza HEBBACHE, Coordonnateur du projet*

*Route des 04 canons, Alger, Algérie*

*Téléphone : +213 540 593 830 Fax : +213 23 495 866 E-mail: hamza.hebbache@mpeche.gov.dz*